

**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME**



Patrick LAUDAMY



BILAN AU 31/12/2022

VOSSLOH COGIFER

Société Anonyme au capital de 27.601.794 euros

Siège social : 23 rue François Jacob

92500 RUEIL MALMAISON

R.C.S. NANTERRE B 562 042 598

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2023

Désignation de l'entreprise : VOSSLOH COGIFER S.A. Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois
 Adresse de l'entreprise : 23 RUE FRANCOIS JACOB 92500 RUEIL MALMAISON Durée de l'exercice précédent
 si déposé néant, cochez la case :

				Exercice N clos le,	Exercice N-1				
		Brut	Amortissements, provisions	31/12/2022					
		1	2	Net	Net				
				3	4				
ACTIF IMMOBILISÉ *									
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA							
	Frais d'établissement	AB	AC						
	Frais de développement	CX	CQ						
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	9 126 071,84	7 949 120,99	1 176 950,85	229 994,88		
	Fonds commercial (1)	AH	AI	1 534 197,34	466 108,70	1 068 088,64	1 192 711,55		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	2 891 407,98		2 891 407,98			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM						
	Terrains	AN	AO	1 154 004,39		1 154 004,39	1 154 004,39		
	Constructions	AP	AQ	41 415 888,47	15 786 024,27	25 629 864,20	26 951 030,00		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	63 439 014,16	50 224 111,73	13 214 902,43	14 064 562,81		
Autres immobilisations corporelles	AT	AU	15 448 668,82	12 221 169,09	3 227 499,73	3 237 688,34			
Immobilisations en cours	AV	AW	2 721 685,95		2 721 685,95	4 260 454,66			
Avances et acomptes	AX	AY							
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT						
	Autres participations	CU	CV	73 692 823,86	7 354 583,80	66 338 240,06	69 067 918,92		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC						
	Autres titres immobilisés	BD	BE						
	Prêts	BF	BG						
	Autres immobilisations financières	BH	BI	563 129,46		563 129,46	3 399 318,45		
	TOTAL (II)	BJ	BK	211 986 892,27	94 001 118,58	117 985 773,69	123 557 684,00		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	26 238 288,16	3 885 061,02	22 353 227,14	16 600 670,23	
		En cours de production de biens	BN	BO	21 217 744,05	466 827,00	20 750 917,05	16 006 720,90	
		En cours de production de services	BP	BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	8 142 414,83	636 777,34	7 505 637,49	9 771 923,05	
		Marchandises	BT	BU					
	DIVERS	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	57 993,50		57 993,50	102 411,02
			Clients et comptes rattachés (3)	BX	BY	50 711 157,36	3 754 964,07	46 956 193,29	53 039 147,29
		Autres créances (3)	BZ	CA	18 896 954,70		18 896 954,70	25 056 956,99	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC					
		DIVERS	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Disponibilités	CF			CG	3 421 601,88		3 421 601,88	6 356 263,06	
Charges constatées d'avance (3)	CH			CI	548 559,74		548 559,74	1 317 775,92	
TOTAL (III)	CJ	CK	129 234 714,22	8 743 629,43	120 491 084,79	128 251 868,46			
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif (VI)	CN			521 158,07	521 158,07	244 286,88		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	341 742 764,56	102 744 748,01	238 998 016,55	252 053 839,34		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	6 912 347,07		
Clause de réserve de propriété : Immobilisations :		Stocks :			Créances :				

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2023

Désignation de l'entreprise : **VOSSLOH COGIFER S.A.**

Néant

			Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)	(Dont versé : 27 601 794,00)	DA	27 601 794,00	27 601 794,00	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB			
	Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence : EK)	DC	27 543,63	27 543,63	
	Réserve légale (3)		DD	2 760 179,41	2 760 179,41	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
	Réserves réglementées (3)	Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves	Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants EJ)	DG	2 572 932,73	2 572 932,73	
	Report à nouveau		DH	76 754 204,04	69 919 496,56	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	14 838 623,15	27 129 787,48	
	Subventions d'investissement		DJ	539 213,87	367 965,24	
	Provisions réglementées		DK	2 437 690,87	2 012 108,71	
	TOTAL (I)			DL	127 532 181,70	132 391 807,76
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	14 260 421,61	12 808 472,67	
	Provisions pour charges		DQ	13 426 167,64	10 978 751,57	
	TOTAL (III)			DR	27 686 589,25	23 787 224,24
DÉTTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS			
	Autres emprunts obligataires		DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	8 995 195,70	11 240 309,39	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	12 346 463,69	16 898 800,81	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	16 077 827,71	19 534 002,54	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	29 348 252,44	31 023 537,66	
	Dettes fiscales et sociales		DY	15 755 607,19	14 744 283,52	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	207 363,78	601 488,93	
	Autres dettes		EA	798 153,16	1 704 227,58	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB			
TOTAL (IV)			EC	83 528 863,67	95 746 650,43	
Écarts de conversion passif (V)			ED	250 381,93	128 156,91	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	238 998 016,55	252 053 839,34	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	27 543,63	27 543,63
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme	1F			
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	61 228 374,25	67 479 556,91		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H	3 644,35			

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2023

Désignation de l'entreprise : VOSSLOH COGIFER S.A.

Néant

		Exercice N						Exercice N-1
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens	FD	73 718 082,75	FE	81 791 241,83	FF	155 509 324,58
		services	FG	5 134 530,84	FH	13 335 488,87	FI	18 470 019,71
	Chiffres d'affaires nets		FJ	78 852 613,59	FK	95 126 730,70	FL	173 979 344,29
	Production stockée						FM	1 857 576,10
	Production immobilisée						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	428 917,30
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	16 797 658,90
	Autres produits (1) (11)						FQ	239 263,38
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	193 302 759,97
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	
	Variation de stock (marchandises)						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	57 521 040,94
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV	(5 747 321,72)
	Autres achats et charges externes (3)						FW	51 860 061,50
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	2 882 401,39
	Salaires et traitements						FY	39 741 943,48
	Charges sociales (10)						FZ	16 580 717,87
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	4 614 664,63
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	14 955 778,26
	Autres charges (12)						GE	726 070,16
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	188 184 891,77	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	5 117 868,20	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	15 306 329,23	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	515 579,85	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	244 248,97	
	Différences positives de change					GN	1 876 793,76	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	244 992,15	
Total des produits financiers (V)						GP	17 942 951,81	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ	3 250 836,93	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	384 982,24	
	Différences négatives de change					GS	2 413 634,99	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	6 049 454,16	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	11 893 497,65	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	17 011 365,85	
							28 869 013,08	

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise : VOSSLOH COGIFER S.A.		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	298 112,77	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	341 207,10	
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	639 319,87	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	375 156,45	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	466 873,60	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	766 789,26	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	1 608 819,31
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(969 499,44)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	1 654 011,24	
Impôts sur les bénéfices (X)		HK	(450 767,98)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	211 885 031,65	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	197 046 408,50	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	14 838 623,15	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier	HP	22 933,27
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	15 810 815,56	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	159 827,00	
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	AI	13 702,40	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	334 478,99	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives A6	A9	
		obligatoires A9		
dont cotisations facultatives Madelin A7				
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Dotations/Reprises amortissements dérogatoires	766 789,26	341 207,10		
Produits et charges sur cessions d'éléments d'actifs	466 873,60	254 585,00		
Pénalités diverses	375 156,45			
QP des subventions d'investissement		43 527,77		
TOTAL GENERAL	1 608 819,31	639 319,87		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		
TOTAL GENERAL				

5 - IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2023

Désignation de l'entreprise : VOSSLOH COGIFER S.A.

Néant

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations			
							Consécutives à une évaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	D8	D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	9 514 176,26	KE	KF	4 037 500,90
CORPORELLES	Terrains				KG	1 154 004,39	KH	KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ	39 805 735,33	KK	KL		7 000,00
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN	KO		
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2	KP	1 649 235,29	KQ	KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS	62 415 815,56	KT	KU		1 729 736,65
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			KV	11 148 287,59	KW	KX		545 665,39
		Matériel de transport			KY	131 014,60	KZ	LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	4 678 082,86	LC	LD		294 361,54
		Emballages récupérables et divers			LE		LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH	4 260 454,66	LI	LJ		1 525 010,83
	Avances et acomptes				LK		LL	LM		
	TOTAL III				LN	125 242 630,28	LO	LP		4 101 774,41
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M	8T	
Autres participations				8U	73 692 823,86	8V	8W			
Autres titres immobilisés				1P		1R	1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	3 399 318,45	1U	1V		275 842,07	
TOTAL IV				LQ	77 092 142,31	LR	LS		275 842,07	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	211 848 948,85	ØH	ØJ		8 415 117,38	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence 4	
						Par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN	CØ	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO	LV	13 551 677,16	IX	
CORPORELLES	Terrains				IP	LX	LY	1 154 004,39	LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ	(1 649 235,29)	MA	46 082,15	MB	41 415 888,47	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		
	Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS	1 649 235,29	MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	MJ	706 538,05	MK	63 439 014,16	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU	1 209 048,74	MN	10 484 904,24	MO	
		Matériel de transport			IV	15 000,00	MP	116 014,60	MR	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW	124 694,42	MS	4 847 749,98	MT		
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours				MY	3 063 779,54	MZ	2 721 685,95	NB	
Avances et acomptes				NC		ND		NF		
TOTAL III				IY	3 063 779,54	NG	124 179 261,79	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ	ØU	M7	ØW		
	Autres participations				1Ø	ØX	ØY	73 692 823,86	ØZ	
	Autres titres immobilisés				11	2B	2C	2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				12	2E	2F	563 129,46	2G	
	TOTAL IV				I3	NJ	NK	74 255 953,32	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14	3 063 779,54	ØK	5 213 394,42	ØL	211 986 892,27	

5 bis - TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION DGRIP N° 2054-bis 2023 SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : VOSSLOH COGIFER S.A.

Néant

Exercice N clos le : 31/12/2022

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

6 - AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2023

Désignation de l'entreprise : VOSSLOH COGIFER S.A.

Néant

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement	CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial	RE	341 485,79	RF	124 622,91	RI		RJ	466 108,70	
Autres immobilisations incorporelles	PE	7 749 984,04	PF	199 136,95	PG		PH	7 949 120,99	
TOTAL I	RK	8 091 469,83	RM	323 759,86	RN		RO	8 415 229,69	
Terrains	PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM	13 085 071,02	PN	2 740 129,41	PO	39 176,16	PQ	15 786 024,27
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	1 418 869,60	PW	(1 418 869,60)	PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	48 351 252,75	QA	2 128 339,79	QB	255 480,81	QC	50 224 111,73	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	8 656 482,27	QE	469 792,78	QF	1 201 789,70	QG	7 924 485,35
	Matériel de transport	QH	118 940,17	QI	5 931,75	QJ	15 000,00	QK	109 871,92
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3 890 474,92	QM	365 580,64	QN	123 043,09	QO	4 133 012,47
	Emballages récupérables et divers	QP	53 799,35	QR		QS		QT	53 799,35
	TOTAL II	QU	75 574 890,08	QV	4 290 904,77	QW	1 634 489,76	QX	78 231 305,09
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	ØN	83 666 359,91	ØP	4 614 664,63	ØQ	1 634 489,76	ØR	86 646 534,78	

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial	RP	RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immob. incorp.	N7	N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I	RW	RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains	Q2	Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	346 348,27	R2		R3		R4		R5		R6	346 348,27
	sur sol d'autrui	R7	R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	383 282,91	T5		T6		T7	232 500,22	T8		T9	150 782,69	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2		U3		U4		U5	12 666,89	U6		U7	(12 666,89)
	Matériel de transport	U8	U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	37 158,08	V8		V9		W1	96 039,99	W2		W3	(58 881,91)
	Emballages récup. et divers	W4	W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2	X3	766 789,26	X4		X5		X6	341 207,10	X7		X8	425 582,16	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL					NM						NO		
TOTAL III														
Total général (I + II + III)	NP	NQ	766 789,26	NR		NS		NT	341 207,10	NU		NV	425 582,16	
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW	766 789,26	Total général non venant (NS + NT + NU)	NY	341 207,10	Total général non venant (NW - NY)	NZ	425 582,16						

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2023

Désignation de l'entreprise : VOSSLOH COGIFER S.A.

Néant

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
		1		2		3		4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	2 012 108,71	TM	766 789,26	TN	341 207,10	TO	2 437 690,87	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z	2 012 108,71	766 789,26	TS	766 789,26	TT	341 207,10	TU	2 437 690,87
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	2 538 045,00	4B	455 000,00	4C	1 373 045,00	4D	1 620 000,00	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	6 758 927,74	4F	4 714 950,00	4G	2 914 240,79	4H	8 559 636,95	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	324 450,21	4K	493 412,00	4L	187 621,21	4M	630 241,00	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	1 081 800,75	4P	1 565 791,50	4R	818 206,66	4S	1 829 385,59	
	Provisions pour pertes de change	4T	244 248,97	4U	521 158,81	4V	244 249,71	4W	521 158,07	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	8 029 476,28	4Y	629 075,84	4Z	3 695 893,00	5A	4 962 659,12	
	Provisions pour impôts (1)	5B	215 492,70	5C		5D	215 492,70	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R	441 588,00	5S	30 000,00	5T	48 000,00	5U	423 588,00	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	4 153 194,59	5W	7 067 548,97	5X	2 080 823,04	5Y	9 139 920,52	
TOTAL II	5Z	23 787 224,24	15 476 937,12	TV	15 476 937,12	TW	11 577 572,11	TX	27 686 589,25	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	341 485,79	6B		6C		6D	341 485,79
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U	4 624 904,94	9V	2 729 678,86	9W		9X	7 354 583,80
	- autres immobilisations financières (1)	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	5 606 158,24	6P	4 830 962,22	6R	5 448 455,10	6S	4 988 665,36	
	Sur comptes clients	6T	3 538 570,08	6U	218 572,25	6V	2 178,26	6W	3 754 964,07	
	Autres provisions pour dépréciation (1)	6X		6Y		6Z		7A		
TOTAL III	7B	14 111 119,05	7 779 213,33	TY	7 779 213,33	TZ	5 450 633,36	UA	16 439 699,02	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	39 910 452,00	24 022 939,71	UB	24 022 939,71	UC	17 369 412,57	UD	46 563 979,14	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE	20 005 313,52	UF	16 783 956,50			
	- financières			UG	3 250 836,93	UH	244 248,97			
	- exceptionnelles			UJ	766 789,26	UK	341 207,10			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.									10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2023

Extension 2

VOSSLOH COGIFER S.A.

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
Provision pour médailles du travail	581 514,28		90 438,00	491 076,28
Provision pour restructuration	1 710 680,31	7 067 548,97	1 229 385,04	7 548 844,24
Provision pour dépréciation créances Brésil	761 000,00		761 000,00	
Provision pour litige voisinage OT	1 100 000,00			1 100 000,00
TOTAL	4 153 194,59	7 067 548,97	2 080 823,04	9 139 920,52
SOMME DES EXTENSIONS	4 153 194,59	7 067 548,97	2 080 823,04	9 139 920,52

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
TOTAL				
SOMME DES EXTENSIONS				

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRECIATION

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
TOTAL				
SOMME DES EXTENSIONS				

8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2023

Désignation de l'entreprise : VOSSLOH COGIFER S.A.

Néant

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	563 129,46	UV		UW	563 129,46			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	3 758 267,07				3 758 267,07			
	Autres créances clients		UX	46 952 890,29		46 952 890,29					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée' UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	39 867,48		39 867,48					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	8 069,37		8 069,37					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	561 205,62		561 205,62				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	1 478 112,03		1 478 112,03				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	16 437 390,47		13 283 310,47		3 154 080,00			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	372 309,73		372 309,73					
	Charges constatées d'avance		VS	548 559,74		548 559,74					
	TOTAUX			VT	70 719 801,26	VU	63 244 324,73	VV	7 475 476,53		
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	8 995 195,70		2 772 533,99		6 081 969,51		140 692,20	
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	12 346 463,69		12 346 463,69						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	29 348 252,44		29 348 252,44						
Personnel et comptes rattachés		8C	12 596 045,41		12 596 045,41						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	2 108 076,48		2 108 076,48						
État et autres	Impôts sur les bénéfices		8E	73 177,17		73 177,17					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	132 879,03		132 879,03					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	845 429,10		845 429,10					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	207 363,78		207 363,78						
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	798 153,16		798 153,16						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie		ZI									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	67 451 035,96	VZ	61 228 374,25		6 081 969,51		140 692,20	
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	2 238 989,38							

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

9 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2023

Désignation de l'entreprise : VOSSLOH COGIFER S.A.

Néant

Exercice N, clos le :
31/12/2022

I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE							
								WA	14 838 623,15		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés							WB			
	Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	79 162,25	XE	85 429,92		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	6 267,67				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	11 002 452,42	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BI)		XX		XW	11 003 574,77	
	Amendes et pénalités		WJ	1 122,35	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI							XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							Y7	(450 767,98)		
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7				
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		<ul style="list-style-type: none"> - imposées au taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées au taux de 0% 				I8		ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs		<ul style="list-style-type: none"> - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions 				WN		WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)											
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT		SU	19 120,00	Zones d'entreprises (activité exonérée)		SW		WQ	743 728,89		
				Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		MS					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage											
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											
								TOTAL I	WR	26 220 588,75	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE							
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.											
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)											
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WV	
			- imposées aux taux de 0%							WH	
			- imposées aux taux de 19%							WF	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs							XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19%											
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée											
Régime des sociétés mères et des filiales		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	269 552,77	XA	15 036 776,46		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art. 223 B du CGI)											
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*											
Majoration d'amortissement											
Mécanismes d'abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Borne d'entreprise en définitive 44 années)		K9	Entreprises nouvelles 44 années		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 octies A)		L5		
	Zones franches urbaines - ZFU (art. 44 octies A)		ØV	Sociétés investies dans le secteur aérospatial (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA		
	Bassins versants à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF	Zones franches d'activités NG (art. 44 quaterdecies)		XC		
				Zones de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)											
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (2058-A Ext 2)		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	XG		753 378,36	
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC				
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD				
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YI	Créance dégrugée par le report en arrière du déficit		ZI				
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL							
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage											
								TOTAL II	XH	23 353 440,88	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		<ul style="list-style-type: none"> — bénéfice (I moins II) — déficit (II moins I) 				XI	2 867 147,87	XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)						ZL		XL	173 673,05		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)								XO			
RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	2 693 474,82				

10 - DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B 2023

Désignation de l'entreprise : VOSSLOH COGIFER S.A.				Néant <input type="checkbox"/>	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	
Dont déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	173 673,05	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	173 673,05
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis al. 2 du CGI		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges					
Provision pour pertes sur marché à terme		8X	493 411,52	8Y	187 621,00
Provision retraite		8Z	629 076,00	9A	3 695 892,30
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION1)		9B	6 074 958,01	9C	4 575 595,58
Provisions pour dépréciation					
Provision pour dépréciation des stocks		9D	1 818 075,61	9E	1 718 872,71
Provision pour dépréciation Brésil		9F		9G	761 000,00
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION1)		9H	4 547 754,47	9I	2 479 872,71
Charges à payer					
C3S - Organic		9K	215 210,00	9L	237 335,16
Effort construction		9M	164 529,94	9N	170 051,28
Participation légale		9P		9R	22 874,00
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION1)		9S	379 739,94	9T	430 260,44
TOTALAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	11 002 452,42	YO	7 485 728,73
		ligne W1		ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

**10 - DÉFICITS INDÉMNITÉS POUR CONGES
À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2023

Extension 1

VOSSLOH COGIFER S.A.

III - PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

Provisions pour risques et charges	Dotations de l'exercice	Reprises sur exercice
Provision pour restructuration	4 431 312,42	447 833,31
Provision pour perte de change	521 158,07	244 248,97

TOTAL	4 952 470,49	692 082,28
--------------	---------------------	-------------------

SOMME DES EXTENSIONS	4 952 470,49	692 082,28
-----------------------------	---------------------	-------------------

Provisions pour dépréciation	Dotations de l'exercice	Reprises sur exercice
Provision titres C	2 729 678,86	

TOTAL	2 729 678,86	
--------------	---------------------	--

SOMME DES EXTENSIONS	2 729 678,86	
-----------------------------	---------------------	--

Charges à payer	Dotations de l'exercice	Reprises sur exercice

TOTAL		
--------------	--	--

SOMME DES EXTENSIONS		
-----------------------------	--	--

11 - TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2023

Désignation de l'entreprise : **VOSSLOH COGIFER S.A.**

Néant

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		ZB
	ØC	69 919 496,56		{ - Réserves légales - Autres réserves	ZD	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie				Dividendes	ZE
	ØD	27 129 787,48		Autres répartitions		ZF
	Prélèvements sur les réserves			ØE	Report à nouveau	ZG
TOTAL I		ØF	97 049 284,04	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II
				ZH	97 049 284,04	

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice N :

ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail) J7		YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier		YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus		YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance		YT	14 745 135,51		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) JB		2 297 299,76	XQ	2 297 299,76	
	- Personnel extérieur à l'entreprise		YU	5 367 601,83		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS	2 788 807,19		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES		ST	26 661 217,21		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052		ZJ	51 860 061,50		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE		YW	1 014 276,00		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS		9Z	1 868 125,39		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052		YX	2 882 401,39		
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée		YY	14 628 394,03		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	16 282 259,00		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DSN de 2020)		ØB	37 443 903,10		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *		ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société		ZK	3,05 %		
	- Numéro de centre de gestion agréé XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'Ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		2 867 147,87	Plus-values à 15 % JK	Plus-values à 0 % JL	
				Plus-values à 19 % JM	Imputations JC	1 122 075,00
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		141 356,07	Plus-values à 15 % JN	Plus-values à 0 % JO	
				Plus-values à 19 % JP	Imputations JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale		JH	FIL	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ

12 - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES DGFIP N° 2059-A 2023

Désignation de l'entreprise : VOSSLOH COGIFER S.A.

 Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
1		2	3	4	5	6
I - Immobilisations *	1	constructions	46 082,15		39 176,16	6 905,99
	2	installations techniques, matériel	706 538,05		255 480,81	451 057,24
	3	installation générales, agencées	1 209 048,74		1 201 789,70	7 259,04
	4	matériel de transport	15 000,00		15 000,00	
	5	matériel de bureau et informat	124 694,42		123 043,09	1 651,33
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
				10			
				19%	15% ou 12,8%	0%	
7	8	9	10			11	
I - Immobilisations *	1		(6 905,99)	(6 905,99)			
	2	253 335,00	(197 722,24)	(197 722,24)			
	3		(7 259,04)	(7 259,04)			
	4	1 250,00	1 250,00	1 250,00			
	5		(1 651,33)	(1 651,33)			
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+			
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)			(212 288,60)			
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (1)				(Ventilation par taux)			

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

12 - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES DGFIP N° 2059-A 2023

Extension

VOSSLOH COGIFER S.A.

Nature	Détermination de la PV ou MV				Qualification fiscale des PV ou MV réalisées			Plus values taxables à 19%
					Court terme	Long terme		
						19%	15% ou 12,8%	
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette rééval	Am. Fran. imp				
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV				
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette rééval	Am. Fran. imp				
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV				
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette rééval	Am. Fran. imp				
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV				
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette rééval	Am. Fran. imp				
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV				
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette rééval	Am. Fran. imp				
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV				
TOTAL								
SOMME DES EXTENSIONS								

Autres éléments : divers	Qualification fiscale des PV ou MV réalisées			Plus values taxables à 19%
	Court terme	Long terme		
		19%	15% ou 12,8%	
TOTAL				
SOMME DES EXTENSIONS				

14 - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

DGFIP N° 2059-C 2023

Désignation de l'entreprise : VOSSLOH COGIFER S.A.

Néant

- (1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 (2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou de 12,8 % (2)

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1).

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1).

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%	Solde des moins-values à 12,8 %
1	N	2	3	4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.7= 2 + 3 - 4 - 5
		À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 %		
1	N	2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

15 - RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Désignation de l'entreprise : VOSSL0H COGIFER S.A.

 Néant X

I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés						
	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice 1	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année 2	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice 5
		donnant lieu à complément d'impôt 3	ne donnant pas lieu à complément d'impôt 4	

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E 2023

Désignation de l'entreprise : VOSSLOH COGIFER S.A.	Néant <input type="checkbox"/>
Exercice ouvert le : 01/01/2022 et clos le : 31/12/2022	Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel :	YP	782,00
dont apprentis	YF	24,00
dont handicapés	YG	41,00
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	173 979 344,29
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
Total 1	OX	173 979 344,29

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultats sur opérations faites en commun	OH	239 263,38
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	428 917,30
Variation positive des stocks	OD	1 857 576,10
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	13 702,40
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
Total 2	OM	2 539 459,18

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	57 521 040,94
Variation négative des stocks	OQ	(5 747 321,72)
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	49 562 761,74
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	130 513,03
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	726 070,16
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY	
Total 3	OJ	102 193 064,15

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	OG	74 325 739,32
-----------------------------	------------------------------------	----	---------------

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	74 325 739,32
---	----	---------------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Entreprise mono-établissement au sens de la CVAE	(cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE)	EV	
--	---	----	--

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	173 979 344,29		
Effectifs au sens de la CVAE	EY	766,00		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	173 979 344,29		
Période de référence	du GY	01/01/2022	au GZ	31/12/2022
Date de cessation	HR			

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

17 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
 (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
 détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2059-F 2023

Néant

EXERCICE CLOS LE N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	<input type="text" value="2,00"/>	Nombre total parts ou actions correspondantes	P3	<input type="text" value="1 452 726,00"/>
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	<input type="text"/>	Nombre total parts ou actions correspondantes	P4	<input type="text"/>

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre Nom Patronimique et prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Titre Nom Patronimique et prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant

EXERCICE CLOS LE N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS
 (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
 dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2059-G 2023

Néant

EXERCICE CLOS LE N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant

EXERCICE CLOS LE N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

VOSSLOH COGIFER

Société anonyme

23 RUE FRANÇOIS JACOB

92500 RUEIL MALMAISON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

VOSSLOH COGIFER

Société anonyme

23 RUE FRANÇOIS JACOB

92500 RUEIL MALMAISON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de la société VOSSLOH COGIFER

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VOSSLOH COGIFER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 28 avril 2023

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

The image shows the signature of Didier Obrecht, which is a stylized, cursive script in black ink. To the left of the signature is a blue shield-shaped logo containing a white checkmark, representing the Deloitte brand.

Didier OBRECHT

VOSSLOH COGIFER SA
23 RUE FRANCOIS JACOB
92500 RUEIL-MALMAISON

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2022

- SOMMAIRE -

Bilan – Actif	2
Bilan – Passif	3
Compte de Résultat	4
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	5
1/ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	6
1.1/ Méthodes comptables en vigueur	6
1.2/ Changement de méthode comptable	7
2/ CONSOLIDATION DES COMPTES DANS LA SOCIETE VOSSLOH AG	7
3/ EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POST-CLOTURE	7
3.1 / Evénements marquants de l'exercice	7
3.2 / Evénements post-clôture	8
4/ NOTES SUR LE BILAN et COMPTE DE RESULTAT :	8
4.1/ CAPITAL SOCIAL	8
4.2/ VARIATION DES ECARTS DE REEVALUATION	8
4.3/ VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	9
4.4/ PROVISIONS	9
4.6/ STOCKS	14
4.7/ CREANCES ET DETTES	15
4.8/ VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	17
4.9/ CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	17
4.10/ CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	18
4.11/ REMUNERATION DES DIRIGEANTS	18
4.12/ VENTILATION DE L'EFFECTIF	18
4.13/ ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS : SURETES REELLES	18
4.14/ MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS ET CREDIT BAIL	18
4.15/ IMPOTS SUR LES SOCIETES	19
4.16/ VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES	19
4.17/ ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	20
4.18/ TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	21

Bilan – Actif

ACTIF	Brut 31/12/2022	Amortissements, provisions 31/12/2022	NET 31/12/2022	NET 31/12/2021
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires	9 126 072	7 949 121	1 176 951	229 995
Fonds commercial	1 534 197	466 109	1 068 089	1 192 712
Immobilisations en cours incorp	2 891 408	0	2 891 408	0
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 154 004	53 799	1 100 205	1 100 205
Constructions	41 415 888	15 786 024	25 629 864	26 951 030
Installations techniques, matériel et outillages industriels	63 439 014	50 224 112	13 214 902	14 064 563
Autres immobilisations corporelles	15 448 669	12 167 370	3 281 299	3 291 488
Immobilisations en cours	2 721 686	0	2 721 686	4 260 455
Immobilisations financières				
Autres participations	73 692 824	7 354 584	66 338 240	69 067 919
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	563 129	0	563 129	3 399 318
Total de l'actif immobilisé	211 986 892	94 001 119	117 985 774	123 557 684
Stocks				
Matières premières, approvisionnements	26 238 288	3 885 061	22 353 227	16 600 670
En cours de production de biens	21 217 744	1 103 604	20 114 140	14 725 285
Produits intermédiaires et finis	8 142 415	0	8 142 415	11 053 359
Avances et acomptes versés sur commande	57 994	0	57 994	102 411
Créances				
Clients et comptes rattachés	50 711 157	3 754 964	46 956 193	53 039 147
Autres créances	18 896 955	0	18 896 955	25 100 041
Divers				
Disponibilités	3 421 602	0	3 421 602	6 356 263
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	548 560	0	548 560	1 317 776
Total de l'actif circulant	129 234 714	8 743 629	120 491 085	128 294 952
Ecarts de conversion actif	521 158	0	521 158	244 287
TOTAL ACTIF	341 742 765	102 744 748	238 998 017	252 096 923

Bilan – Passif

PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres		
Capital social	27 601 794	27 601 794
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	0	0
Ecart de réévaluation	27 544	27 544
Réserve légale	2 760 179	2 760 179
Autres réserves	2 572 933	2 572 933
Report à nouveau	76 754 204	69 919 497
RESULTAT DE L'EXERCICE	14 838 623	27 172 871
Subventions d'investissement	539 214	367 965
Provisions réglementées	2 437 691	2 012 109
Total des capitaux propres	127 532 182	132 434 892
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	14 260 422	12 808 473
Provisions pour charges	13 426 168	10 978 752
Total des provisions	27 686 589	23 787 224
Dettes financières		
Emprunts auprès des ets de crédit	8 995 196	11 240 309
Emprunts et dettes financières divers	12 346 464	16 898 801
Dettes exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commande	16 077 828	19 534 003
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 348 252	31 023 538
Dettes Fournisseurs d'immobilisations	207 364	601 489
Dettes fiscales et sociales	15 755 607	14 744 284
Dettes diverses		
Autres dettes	798 153	1 704 228
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	0	0
Total des dettes	83 528 864	95 746 650
Ecart de conversion passif	250 382	128 157
TOTAL PASSIF	238 998 017	252 096 923

Compte de Résultat

EN EUR	31/12/2022	31/12/2021
<i>Chiffre d'affaires net</i>	173 979 344	173 117 319
Production Stockée	1 857 576	-2 430 945
Reprise sur amortissements et provisions, transferts de charges	16 797 659	20 815 990
Subventions d'exploitation	428 917	176 921
Autres produits	239 263	677 047
Total des produits d'exploitation	193 302 760	192 356 330
Achats de matières premières et autres approvisionnements	57 521 041	53 568 233
Variation de stocks	-5 747 322	4 167 502
Autres achats et charges externes	51 860 062	47 759 408
Impôts, taxes et versements assimilés	2 882 401	2 995 795
Salaires et traitements	39 741 943	42 585 173
Charges sociales	16 580 718	16 575 256
DAP sur immobilisations	4 614 665	4 320 332
DAP sur actif circulant	5 049 535	4 269 233
DAP pour risques et charges	14 955 778	5 570 520
Autres charges	726 070	3 105 845
Total des charges d'exploitation	188 184 892	184 917 298
Résultat d'exploitation	5 117 868	7 439 032
Produits financiers de participations	15 306 329	15 204 795
Reprise sur provisions et transferts de charges financiers	244 249	15 456 973
Différences positives de change	1 876 794	624 682
Autres intérêts et produits assimilés	515 580	660 896
Produits nets sur cessions de VMP	0	0
Autres produits financiers	0	3 387 658
Total des produits financiers	17 942 952	35 335 005
Pertes sur créances rattachées à des participations	0	11 247 717
Intérêts et charges assimilées	384 982	437 376
Dotations financières aux amortissements et provisions	3 250 837	1 530 676
Différences négatives de change	2 413 635	563 332
Autres charges financières	0	125 923
Total des charges financières	6 049 454	13 905 024
Résultat financier	11 893 498	21 429 981
Résultat courant avant impôts	17 011 366	28 869 013
Produits exceptionnels sur opérations en capital	254 585	87 109
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Reprise sur provisions et transferts de charges	341 207	243 231
Quote part des subventions virées au résultat	43 528	22 050
Autres produits exceptionnels	0	0
Total des produits exceptionnels	639 320	352 390
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	466 874	73 576
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	375 156	375 090
Autres charges exceptionnelles	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	766 789	599 510
Total des charges exceptionnelles	1 608 819	1 048 176
Résultat exceptionnel	-969 499	-695 786
Intéressement et Participation des salariés aux résultats	1 654 011	2 020 912
Impôts sur les bénéfices	-450 768	-1 020 556
TOTAL DES PRODUITS	211 885 032	228 043 725
TOTAL DES CHARGES	197 046 409	200 870 853
RESULTAT NET	14 838 623	27 172 871

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

L'exercice a une durée de douze mois couvrant la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes sociaux dont le total du bilan est de 238 998 017 € et dont le compte de résultat dégage un bénéfice net de 14 838 623 €.

Les présents comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire le 16 avril 2023 et examinés par le Conseil de surveillance le 18 avril 2023.

L'annexe comprend les tableaux obligatoires présentant un caractère significatif.

1/ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1/ Méthodes comptables en vigueur

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général mis à jour par le règlement ANC n°2018-01 du 20 avril 2018 et n°2018-07 du 10 décembre 2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des règles de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, indépendance des exercices et permanence des méthodes sauf mention expresse, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode dite des "coûts historiques" à l'exception de certaines immobilisations qui ont fait l'objet, en 1976, d'une réévaluation légale et en 1992 d'une réévaluation libre lors de la fusion avec la société A. DEHE.

La constatation du chiffre d'affaires se fait à la livraison des produits, selon les incoterms prévus au contrat.

La méthode de l'achèvement est exclusivement appliquée aux activités « Appareils de voie » et « Produits de signalisation ».

Seule l'activité « Systèmes de signalisation » connaît l'application de la méthode à l'avancement pour les grands contrats, selon la méthode par les coûts. Le montant du CA à l'avancement se monte à 1,3 M€ HT au 31/12/2022.

Les travaux en-cours concernent principalement l'activité « Appareils de voie » dont l'avancement dépend du niveau de facturation et dont le montant est calculé selon la marge estimée des projets. Par ailleurs, l'analyse des contrats long terme peut conduire à comptabiliser des pertes à terminaison basées sur l'estimation initiale puis la révision en cours de projet des coûts à engager pour finaliser le projet.

1.2/ Changement de méthode comptable

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours des exercices présentés.

2/ CONSOLIDATION DES COMPTES DANS LA SOCIETE VOSSLOH AG

Suite à l'acquisition des titres de la société COGIFER S.A. au 30 septembre 2002, la société VOSSLOH France détient 100% des titres de la société VOSSLOH COGIFER S.A.

Les comptes de la société sont intégrés dans le périmètre de consolidation, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

VOSSLOH AG
Vosslohstrasse 4
D-58791 Werdohl
Allemagne

3/ EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POST-CLOTURE

3.1 / Evénements marquants de l'exercice

3.1.1 Activité

Le chiffre d'affaires de Vossloh Cogifer s'élève en 2022 à 173,9 m€, en augmentation de 0,5% par rapport à celui de 2021 (173,1 m€). Cette variation stable s'explique par des hausses d'activité avec certains clients qui se compensent par des baisses d'activité avec d'autres.

L'évolution favorable du carnet de commandes en 2022 se matérialisera en partie dans le chiffre d'affaires 2023.

3.1.2 Impact du conflit en Ukraine et inflation

Le conflit armé entre la Russie et l'Ukraine, qui a débuté le 24 février 2022, a eu un impact majeur sur l'économie mondiale. Outre le risque accru de pénurie de certains composants, la hausse historique de l'inflation a fortement impacté le secteur industriel notamment au niveau du coût des matières premières et de l'énergie.

La hausse du coût de l'énergie a toutefois été modérée en 2022 car les prix étaient négociés en partie avant le conflit en Ukraine.

La hausse du coût des matières premières a quant à elle eu un impact négatif sur notre résultat d'exploitation. Afin de limiter cet impact et lorsque cela était possible, cette hausse a été répercutée dans la facturation aux clients.

3.1.3 Gestion des Emplois et Parcours Professionnels (« GEPP »)

En 2021, le projet One France a été initié avec la fusion des trois sociétés opérationnelles Vossloh Cogifer SA, Siema Applications SAS et Outreau Technologies SAS. Ce projet s’articule autour d’une organisation par processus, d’une harmonisation sociale entre les sites (pacte social) et d’une démarche de gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP). Afin de garantir le développement de Vossloh Cogifer SA et de mettre en œuvre la stratégie « Bâtir, Consolider, Transmettre », un travail de cartographie des métiers et des compétences actuels et futurs a été engagé. Un accord GEPP a été signé et une provision pour restructuration a été comptabilisé en 2022 pour un montant de 7,3 m€ permettant la mise en place progressive d’une nouvelle organisation intégrée et efficace au service des clients de Vossloh Cogifer SA.

La provision GEPP s’élève au 31 décembre 2022 à 6,6 m€.

3.2 / Evénements post-clôture

Pas d’événements post-clôture à notre connaissance.

4/ NOTES SUR LE BILAN et COMPTE DE RESULTAT :

4.1/ CAPITAL SOCIAL

Le capital social est de 27 601 794 € se composant de 1 452 726 actions de 19 €.

4.2/ VARIATION DES ECARTS DE REEVALUATION

	Montant au début de l'exercice	Diminutions dues aux Amort.	Montant à la fin de l'exercice
Terrains	-	-	-
Constructions, installations techniques, outillage industriel	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	-	-	-
Participations	27 544	-	27 544
Total	27 544	-	27 544
dont :			
Réserve de réévaluation 1976			27 544
Autres écarts			-

4.3/ VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Solde Ouverture 01/01/2022	Affectation Résultat 2021 AGO	Variation Exercice 2022	Solde Clôture 31/12/2022
Capital – valeur	27 601 794	-	-	27 601 794
Primes d'émission, fusion, apports	-	-	-	-
Ecart de réévaluation	27 544	-	-	27 544
Réserves :	-	-	-	-
- Légale	2 760 179	-	-	2 760 179
- Statutaires	-	-	-	-
- Réglementées	2 572 933	-	-	2 572 933
Autres réserves	-	-	-	-
Report à nouveau	69 919 497	6 834 707	-	76 754 204
Résultat de l'exercice précédent	27 172 871	(27 172 871)	-	-
Résultat de l'exercice en cours	-	-	14 838 623	14 838 623
Provisions réglementées diverses	-	-	-	-
Subventions d'équipement	367 965	-	171 249	539 214
Amortissements dérogatoires	2 012 109	-	425 582	2 437 691
Total	132 434 892	(20 338 165)	15 435 454	127 532 182

4.4/ PROVISIONS
4.4.1 Provision pour Indemnités de fin de carrière

La provision pour indemnités de fin de carrière est passée de 8 029 k€ au 31/12/2021 à 4 962 k€ au 31/12/2022. Cette variation s'explique principalement par l'évolution du taux d'actualisation qui est passé d'un taux proche de 0% en 2021 à 3,7% en 2022. Cette provision a été calculée avec un taux d'évolution des salaires de 1,65%, un taux de capitalisation et un taux d'actualisation définis selon la maturité et d'après l'indicateur AA RATING EUR REPS CREDIT CURVE.

La provision pour pensions et retraites est enregistrée conformément à la méthode considérée comme préférentielle par le P.C.G. L'entreprise n'a pas souscrit d'autres engagements de retraite, elle comprend donc exclusivement les indemnités de fin de carrière légales. Les engagements IFC sont calculés à partir de la table INSEE 2018-2020.

4.4.2 Etat et mouvements des provisions

	Début Exercice	Changement méthode	Dotations	Reprises	Fin Exercice
Provisions pour hausse des prix	-	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	2 012 109	-	766 791	341 209	2 437 691
Autres provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES I	2 012 109	-	766 791	341 209	2 437 691
Provisions pour garanties aux clients	6 758 928	-	4 714 950	2 914 241	8 559 637
Provisions pour pertes à terminaison	324 450	-	493 412	187 621	630 241
Provisions pour pertes de change	244 248	-	521 158	244 248	521 158
Provisions pour pensions et retraites	8 029 476	-	629 076	3 695 893	4 962 659
Provision pour impôts	215 493	-	-	215 493	-
Provision pour restructuration	1 710 680	-	7 067 549	1 229 385	7 548 844
Autres provisions risques et charges	6 503 948	-	2 055 087	3 094 985	5 464 050
TOTAL PROVISIONS RISQUES ET CHARGES II	23 787 224	-	15 481 232	11 581 867	27 686 589
Provision dépréciat. immobilisations incorporelles	341 486	-	124 623	-	466 109
Prov. dépréciation / Titres de participation	4 624 905	-	2 729 679	-	7 354 584
Prov. dépréciation / Autres immobilis. financières	-	-	-	-	-
Provisions dépréciation stocks, en cours, produits finis	5 606 158	-	4 830 962	5 448 455	4 988 665
Provisions dépréciation comptes clients	3 538 570	-	218 572	2 178	3 754 964
Provisions pour autres créances d'exploitation	-	-	-	-	-
Provisions pour autres créances diverses	-	-	-	-	-
Autres provisions pour dépréciation	-	-	-	-	-
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION III	14 111 119	-	7 903 836	5 450 633	16 564 322
TOTAL GENERAL I + II + III	39 910 451	-	24 151 859	17 373 709	46 688 602
Dotations et reprises d'exploitation			20 009 608	16 788 251	
Dotations et reprises financières			3 250 837	244 248	
Dotations et reprises exceptionnelles			766 791	341 209	
Total			24 027 236	17 373 709	

Détail des Autres Provisions pour Risques et Charges

Les Autres Provisions pour Risques et Charges au 31/12/2022 (5 464 k€) se composent comme suit :

	Solde au 31/12/2022
Provisions médailles du travail	491 076
Provisions pour litiges R.H	1 620 000
Provisions pour pénalités sur marchés	1 829 386
Provisions pour charges diverses	1 100 000
Provisions pour risques divers	423 588
Total	5 464 050

4.5/ ACTIF IMMOBILISE

Les immobilisations brutes figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou d'apport, corrigées des incidences des réévaluations légales dont la dernière est relative à 1976.

Les immobilisations créées par l'entreprise sont valorisées à leur coût de production sans incorporation de frais financiers ou de frais d'administration générale.

Règles d'évaluation des immobilisations :

La valeur brute des éléments corporels et incorporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Règles d'amortissement :Amortissement des immobilisations incorporelles

Les brevets sont amortis sur la durée prévisionnelle d'utilisation par l'entreprise. Les logiciels informatiques sont amortis en linéaire sur 12 mois à compter de la date d'acquisition.

Amortissement des immobilisations corporelles

Principales durées d'amortissement :

- Constructions industrielles : 20 ans
- Agencements et aménagements : 10 ans
- Installations techniques, matériel et outillage : 4 à 10 ans
- Matériel de transport : 4 ans
- Matériel informatique : 3 ans

Immobilisations, amortissements et provisions sur actif immobilisé
Immobilisations

	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	Reclassement de poste à poste	Valeur brute à la fin de l'exercice
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE R&D - I	-	-	-	-	-
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - II	9 514 176	4 037 501		-	13 551 677
Terrains	1 154 004				1 154 004
Constructions sur sol propre	41 454 971	7 000	46 082		41 415 888
Installations techniques, outillage industriel	62 415 816	789 772	706 538	939 964	63 439 014
Installations générales, agencements divers	11 148 288	238 740	1 209 049	306 925	10 484 904
Matériel de transport	131 015		15 000		116 015
Matériel de bureau, informatique, mobilier	4 678 083	263 557	124 694	30 805	4 847 750
Immobilisations corporelles en cours	4 260 455	1 525 011		(3 063 780)	2 721 686
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - III	125 242 630	2 824 080	2 101 363	(1 786 085)	124 179 262
TOTAL I + II + III	134 756 807	6 861 581	2 101 363	(1 786 085)	137 730 939
Titres de participation	73 692 824				73 692 824
Autres titres immobilisés	-				-
Prêts, autres immobilisations financières	3 399 318	275 842	3 112 031		563 129
IMMOBILISATIONS FINANCIERES - IV	77 092 142	275 842	3 112 031	-	74 255 953
TOTAL GENERAL I + II + III + IV	211 848 949	7 137 423	5 213 394	(1 786 085)	211 986 892

Amortissements

	Cumulés au début de l'exercice	Dotations	Diminutions	Reclassement de poste à poste	Cumulés à la fin de l'exercice
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET R&D - I	-	-	-		-
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - II	7 749 984	323 760	-		8 073 744
Terrains	53 799	-	-		53 799
Constructions sur sol propre	14 503 941	1 321 260	39 176		15 786 024
Installations techniques, outillage	48 351 253	2 128 340	255 481		50 224 112
Installations générales, agencements	8 656 482	469 793	1 201 790		7 924 485
Matériel de transport	118 940	5 932	15 000		109 872
Matériel de bureau et informatique	3 890 475	365 581	123 043		4 133 012
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - III	75 574 890	4 290 905	1 634 490	-	78 231 305
TOTAL GENERAL - I + II + III	83 324 874	4 614 665	1 634 490	-	86 305 049

Provisions pour dépréciation d'immobilisations

	Cumulés au début de l'exercice	Dotations	Diminutions	Reclassement de poste à poste	Cumulés à la fin de l'exercice
AUTRES IMMOBILIS. INCORP. (Fonds commercial)	341 486		-		341 486

Le fonds commercial (valeur brute 341 K€) est provisionné pour le montant total.

Immobilisations financières :
Titres de participation :

Les titres sont valorisés à leur coût d'achat ou d'apport ; la valeur d'inventaire au 31 décembre 2022 est appréciée par rapport à la quote-part de l'actif net ou en fonction des perspectives économiques qu'ils représentent dans les filiales considérées.

Titres de participation : mouvements de l'année

Néant

Provisions sur titres de participation : mouvements de l'année

L'augmentation de la provision de 2,7 M€ se décompose comme suit :

	Dotations cumulées au début de l'exercice	Dotations	Reprises	Dotations cumulées à la fin de l'exercice
JACQUEMARD AVR S.A.	2 091 607			2 091 607
VOSSLOH COGIFER ITALIA SRL	-	1 573 175		1 573 175
ATO - ASIA TURNOUTS LTD	-			-
VOSSLOH COGIFER MALAYSIA SDN BHD	-			-
VOSSLOH COGIFER TURNOUTS INDIA PVT LTD	379 493	175 876		555 369
BEEKAY ENGINEERING & CASTINGS	-	980 628		980 628
VOSSLOH COGIFER SIGNALLING INDIA PVT LTD	1 485 617			1 485 617
WUHU CHINA RAILWAY COGIFER TRACK CO. LTD	0			0
Vossloh Cogifer do Brasil Metalúrgica MBM SA	-			-
IBRAFER - INTERNACIONAL BRASILEIRA DE APARELHOS FERROVIARIOS PARTICIPACOES LTD	648 007			648 007
OUTREAU TECHNOLOGIES	-			-
OUTREAU Japan	20 181			20 181
	-			-
Total	4 624 905	2 729 679	-	7 354 584

4.6/ STOCKS

	2022	2021	Ecart en €	Ecart en %
Stocks Matières Premières	26 175 528	20 420 130	5 755 399	28,18%
Marchandises transit	62 760	75 946	-13 186	-17,36%
Stocks Produits En Cours	21 217 744	16 436 038	4 781 706	29,09%
Stocks Produits Finis	8 142 415	11 053 359	-2 910 944	-26,34%
Total stocks	55 598 447	47 985 472	7 612 975	15,87%
Prov. dépréciation stocks MP	-3 885 061	-3 895 405	10 344	-0,27%
Prov. dépréciation stocks EC	-466 827	-429 317	-37 510	8,74%
Prov. dépréciation stocks PF	-636 777	-1 281 436	644 659	-50,31%
Total dépréciations	-4 988 665	-5 606 158	617 493	-11,01%
Stocks nets	50 609 782	42 379 314	8 230 468	19,42%

Stocks de matières premières :

Ils sont valorisés au coût d'achat, et n'incluent pas de charges financières. Les matières et articles à faible taux de rotation ont été dépréciés pour les ramener à leur valeur d'utilité.

Produits en cours et produits finis :

Il convient de distinguer les activités Appareils de voie et Signalisation Produits qui sont intégralement sur un mode de comptabilisation à l'achèvement, de l'activité Signalisation Systèmes qui comprend une comptabilisation à l'avancement.

Pour les activités Appareils de voie et Signalisation Produits, le coût de production comprend le coût d'achat des matières et fournitures, augmenté des charges directes et indirectes de production à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

Pour l'activité Signalisation Systèmes, les dépenses relatives aux contrats à long terme sont comptabilisées au fur et à mesure de leur réalisation et les résultats sont constatés à l'avancement. Le chiffre d'affaires est comptabilisé au prorata des dépenses.

La détermination du coût de revient des en-cours ou des produits finis est faite sur la base du niveau d'activité prévue pour l'année, les coûts éventuels de sous-activité ou de stockage en étant exclus au cas où l'activité prévue ne serait pas atteinte.

Dépréciation des stocks :

Le calcul de la dépréciation des stocks est basé sur la consommation annuelle des produits achetés et fabriqués de l'année précédente. Les stocks et les quantités dépréciées sont valorisés au Prix de Revient

Standard (PRS) de l'article. La base de la dépréciation est la quantité en stock moins la quantité entrée de l'année. En fonction du niveau de la consommation par rapport au stock réel, un % est appliqué au solde.

4.7/ CREANCES ET DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale ou à la valeur d'apport.

Dépréciation : Si la valeur d'inventaire appréciée par rapport à la situation du débiteur est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée. Les créances font l'objet d'une analyse au cas par cas pour constitution d'une provision appliquée au montant hors taxes en fonction du degré d'irrécouvrabilité.

Créances en devises étrangères : Les créances en devises étrangères sont évaluées au 31 décembre sur la base du dernier cours de change précédant la clôture du bilan. La différence de change ainsi constatée par rapport au cours de comptabilisation est imputée aux comptes d'écarts de conversion : les écarts de conversion-actif donnent lieu à provision pour la partie non couverte à terme.

Etat des créances :

	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	563 129	-	563 129
Clients douteux ou litigieux	3 758 267	-	3 758 267
Créances clients et comptes rattachés	46 952 890	46 952 890	-
Personnel et comptes rattachés	321 503	321 503	-
Sécurité Sociale, autres organismes sociaux	-	-	-
Etat : impôts sur les bénéfices	-	-	-
Autres impôts, taxes et versements assimilés	561 206	561 206	-
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	1 478 112	1 478 112	-
Etat : créances diverses	-	-	-
Groupe et associés	16 437 390	13 283 311	3 154 080
Débiteurs divers	98 743	98 743	-
Charges constatées d'avance	548 560	548 560	-
Total général des créances	70 719 801	63 244 325	7 475 476
Prêts personnel accordés en cours d'exercice	-	-	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-	-	-
Prêts, avances consentis aux associés	-	-	-

Les créances inter-compagnies, présentées en « Groupe et associés » concernent les prêts accordés aux filiales conformément aux conventions de trésorerie ou de prêt, et à l'impôt sur les sociétés conformément à la convention d'intégration fiscale.

Etat des produits à recevoir et charges constatées d'avance :

PRODUITS A RECEVOIR	31/12/2022
Fournisseurs AAR	-
Factures à établir/Clients et comptes rattachés	3 381 752
Etat - Produits à recevoir	167 975
Autres Produits à recevoir	152 922
Total	3 702 649

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	31/12/2022
Charges d'exploitation	548 560
Total	548 560

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	+ 1 an, 5 ans au +	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 995 196	2 772 534	6 081 970	140 692
Emprunts et dettes financières divers	12 346 464	12 346 464	-	-
Concours bancaires courants	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	29 348 252	29 348 252	-	-
Personnel et comptes rattachés	12 596 045	12 596 045	-	-
Sécurité Sociale, autres organismes sociaux	2 264 438	2 264 438	-	-
Etat : impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Etat : Taxe sur la valeur ajoutée	132 879	132 879	-	-
Etat : obligations cautionnées	-	-	-	-
Etat : autres impôts, taxes assimilées	762 245	762 245	-	-
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés	207 364	207 364	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	17 126 363	17 126 363	-	-
Dettes représentatives de titres prêtés	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
Total général des dettes	83 779 246	77 556 584	6 081 970	140 692
Emprunts souscrits en cours d'exercice	-	-	-	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 494 521	-	-	-

Etat des charges à payer et produits constatés d'avance :

CHARGES A PAYER	31/12/2022
Fournisseurs - Factures non parvenues	11 552 609
Clients - Avoirs à établir	668 325
Dettes sociales	12 434 866
Etat - Charges à payer	132 876
Charges à payer	92 454
Total	24 881 130

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	31/12/2022
Produits d'exploitation	-
Total	-

4.8/ VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires peut être décomposé de la manière suivante en k€ :

CA par secteur d'activité	2022	%	2021	%
- Appareils de voie	91 434	53%	90 773	52%
- Signalisation - Produits	21 783	13%	21 008	12%
- Signalisation - Systèmes	10 090	6%	11 633	7%
- CM engineering	693	0%	-	
- Monitoring et téléphonie	10 328	6%	9 928	0%
- Fonderie	26 091	15%	25 540	0%
- Autres produits	13 560	8%	14 235	8%
Total	173 979	100%	173 117	100%

4.9/ CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Le résultat financier de + 11 893 K€, est constitué principalement des revenus de participations (+15 306 K€), des intérêts de compte courant avec les filiales ou la mère Vossloh France (+515 K€) et de dotations financières aux provisions des titres (- 2 730 K€).

4.10/ CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Le résultat exceptionnel de moins 969 K€ est constitué principalement des amortissements dérogatoires (reprise pour + 341 K€ et dotation pour -767 K€), de la dotation aux provisions de pénalités sur marché et amendes de 375 K€ ainsi que d'une cession d'éléments d'actif pour 466 k€ (cession d'une fraiseuse à VC Pologne).

4.11/ REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas fournie car elle permettrait d'identifier la situation de certains membres des organes de direction.

4.12/ VENTILATION DE L'EFFECTIF

Catégories de personnel	Effectifs 2022	Effectifs 2021
Cadres et Assimilés	277	275
Agents de maîtrise et employés	173	174
Ouvriers	326	330
Total	776	779
Personnel mis à disposition de l'entreprise	123	70
Effectifs moyen	782	808

4.13/ ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS : SURETES REELLES

Néant.

4.14/ MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS ET CREDIT BAIL
Engagements reçus

Catégories d'engagements	Accordés par					
	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres Entreprises liées	Autres
Avals, cautions et garanties	195 573	-	-	-	-	195 573
Autres engagements reçus	-	-	-	-	-	-
Total	195 573	-	-	-	-	195 573

Engagements donnés

	Au profit de				
	Total	Filiales	Société Mère VOSSLOH	Autres Entreprises liées	Autres
Avals	-	-	-	-	-
Cautions données aux banques	54 139 762	-	-	-	54 139 762
Autres engagements donnés	-	-	-	-	-
Total	54 139 762	-	-	-	54 139 762

Des lettres de confort ont été données aux banques et tiers de certaines filiales, pour un montant total de 25 901 K€.

4.15/ IMPOTS SUR LES SOCIETES

En tant que société intégrée fiscalement :

- Vossloh Cogifer constate dans ses comptes pendant toute la durée d'intégration dans le groupe une charge ou un produit.
- La charge ou produit d'impôt constaté est remonté chez la société Mère, en l'occurrence Vossloh France.

Les créances et dettes d'impôt sur les sociétés sont enregistrées respectivement dans le compte #4511 et #4512 « Groupe et Associés » du fait de l'intégration fiscale. Le solde de ces comptes s'élève à +7 573 216 euros au 31/12/22. Il est composé de la provision d'impôt sur les sociétés, des acomptes payés et des crédits d'impôts.

4.16/ VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

VENTILATION IS	AVANT IMPOT	IMPOT CORRESPONDANT	APRES IMPOT
Résultat courant	15 781 981	-	15 781 981
Résultat exceptionnel	259 886	-	259 886
Int/Part des salariés	(1 654 011)	-	(1 654 011)
Résultat comptable	14 387 855	0	14 387 855
Impacts retraitements fiscaux sur :			
- résultat courant		-	-
- rés. except et Int/Part		-	-
Crédits d'impôt		660 692	660 692
Contribution additionnelle IS		-	-
Ajust IS		(209 924)	(209 924)
Résultat net comptable	14 387 855	450 768	14 838 623

Intégration fiscale

Depuis l'exercice 2003, la société Vossloh Cogifer a conclu une convention d'intégration fiscale, avec pour société tête de groupe VOSSLOH France S.A.S – 21 Avenue de Colmar – 92500 Rueil Malmaison.

La convention d'intégration a été mise à jour le 01/12/2021 pour les exercices ouverts à compter du 01/01/2021.

4.17/ ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

Situation au 31.12.2022	Base	Impôts
ACCROISSEMENTS (IMPOT DU SUR)		
Amortissements dérogatoires	2 437 691	629 412
Ecart de conversion actif 2022	521 158	134 563
Total	2 958 849	
Accroissements de la dette future d'impôts		763 975
ALLEGEMENTS (IMPOT PAYE D'AVANCE SUR)		
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation		-
- Provisions pour pertes de change	521 158	134 563
- Provisions pour risques	-	-
- Provisions pour transformation	5 924 529	1 529 713
- Provisions pour pertes à terminaison	540 624	139 589
- Provisions pour dépréciation de stocks	1 811 822	467 813
- Provisions pour retraites	4 962 658	1 281 358
Effort construction	164 530	42 482
Contribution sociale de solidarité - Organic	215 210	55 567
Plus value latente sur placement financier	-	-
Participation légale 2021	0	0
Ecart de conversion passif 2022	255 532	65 978
Total	14 396 064	
Allégements de la dette future d'impôts		3 717 064
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE		(2 953 089)

4.18/ TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dénomination	N°SIRET	Adresse	Pays	% de détention
JACQUEMARD AVR SA	35134064100023	23 rue François Jacob 92500 Rueil-Malmaison	France	99,99%
VOSSLOH NORDIC SWITCH SYSTEMS AB		Förskeppsgatan 8 Box 1512, 27 100 Ystad	Suède	100,00%
VOSSLOH COGIFER KIHN SA		17 rue de l'Usine 3754 Rumelange	Luxembourg	89,21%
FUTRIFER INDUSTRIAS FERROVIARIAS SA		Rua José Afonso, n° 4C - 1° Andar - Espaço H 1600-130 Lisboa	Portugal	61,00%
AMURRIO FERROCARILLE Y EQUIPOS SA		10 Calle Maskuribai 01470 Amurrio (Alava)	Espagne	50,00%
VOSSLOH COGIFER UK LTD		80 A - Scotter Road DN15 -8EF Scunthorpe	Grande-Bretagne	100,00%
VOSSLOH COGIFER ITALIA SRL		Via Torino, 61 20123 Milano	Italie	100,00%
VOSSLOH COGIFER POLSKA SP ZOO		Ul.Ludwikowo 2 85-502 Bydgoszcz	Pologne	97,01%
ATO - ASIA TURNOUTS LTD		2034/134 New Petchburi Road Bangkapi, Huay Kwang Bangkok 10320	Thaïlande	51,00%
VOSSLOH COGIFER MALAYSIA SDN BHD		Block E, Unit 13 A-02 Piazza Mont Kiara, N°2 Jalan Kiara, Mont Kiara 50480 Kuala Lumpur	Malaisie	100,00%
VOSSLOH MIN SKRETNICE DOO ZA		Bulevar 12 February bb 18000 Nis	Serbie	100,00%
VOSSLOH COGIFER TURNOUTS INDIA PVT LTD		Plot No. 145/A, IDA, Bollaram Jinnaram (M), Medak Dist-502325 (Andrah Pradesh)	Inde	100,00%
VOSSLOH BEEKAY CASTINGS LTD		Unit No. 5, 12th Floor, Eros Corporate Tower Nehru Place, New Delhi - 110019	Inde	58,48%
VOSSLOH COGIFER SIGNALLING INDIA PVT LTD		Unit No. 5, 12th Floor, Eros Corporate Tower Nehru Place, New Delhi - 110019	Inde	100,00%
VOSSLOH COGIFER KLOOS B.V.		Lekdijk 270 2957 CL Nieuw-Lekkerland	Pays-Bas	100,00%
WUHU CHINA RAILWAY COGIFER TRACK CO. LTD		55 South of Jiuhua Road, Yijang district Wuhu 241131 (Anhui Province)	Chine	50,00%
IBRAFER - INTERNACIONAL BRASILEIRA DE APARELHOS FERROVIARIOS PARTICIPACOES LTD		Avenida Comendador Pereira Inacio 7 18030 Sorocoba (Sao Paulo)	Brésil	19,00%
VOSSLOH SERVICES FRANCE SAS	84970389700033	23 rue François Jacob 92500 Rueil-Malmaison	France	49,90%
OUTREAU Japan		4-12-20 Nihonbashi-honcho Chuo-ku, Tokyo	Japon	6,75%

		31/12/2022					
Code	Dénomination	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Capitaux propres	Résultat du dernier exercice clos	Chiffre d'affaires annuel	Prêts et avances consentis
202	JACQUEMARD AVR S.A.	2 091 607	0	1 259 755	-3 222	0	
204	VOSSLOH NORDIC SWITCH SYSTEMS AB	2 887 448	2 887 448	15 089 600	7 914 684	99 694 262	
206	VOSSLOH COGIFER KIHN SA	5 628 145	5 628 145	16 592 842	2 824 638	50 723 998	
211	FUTRIFER INDUSTRIAS FERROVIARIAS SA	316 987	316 987	14 063 426	1 201 036	18 376 981	
212	AMURRIO FERROCARILLE Y EQUIPOS SA	4 380 609	4 380 609	29 180 442	623 162	17 405 667	
215	VOSSLOH COGIFER UK LTD	13 127 715	13 127 715	3 865 162	1 922 747	18 044 071	4 537
216	VOSSLOH COGIFER ITALIA SRL	7 000 513	5 427 338	5 683 291	2 393 469	10 087 182	
217	VOSSLOH COGIFER POLSKA SP ZOO	7 855 843	7 855 843	7 278 177	-1 601 697	42 816 292	3 701 815
218	ATO - ASIA TURNOUTS LTD	65 057	65 057	1 304 163	-335 928	2 354 459	
220	VOSSLOH COGIFER MALAYSIA SDN BHD	62 894	62 894	-2 051 214	-942 357	4 990 306	1 964 847
223	VOSSLOH MIN SKRETNICE DOO ZA	2 025 903	2 025 903	6 082 201	536 093	13 788 932	
226	VOSSLOH COGIFER TURNOUTS INDIA PVT LTD	3 257 767	2 702 398	3 771 860	372 089	9 436 490	2 403 376
227	BEEKAY ENGINEERING & CASTINGS	1 365 088	384 460	10 850 583	322 765	11 241 727	
228	VOSSLOH COGIFER SIGNALLING INDIA PVT LTD	1 485 617	0	1 143 071	28 927	3 005 910	813 529
233	VOSSLOH COGIFER KLOOS B.V.	8 922 022	8 922 022	803 261	540 519	16 677 984	2 522 397
237	WUHU CHINA RAILWAY COGIFER TRACK CO. LTD	12 546 430	12 546 430	28 865 817	1 766 694	13 545 517	
	VC BM	0	0	0	0	0	
242	IBRAFER - INTERNACIONAL BRASILEIRA DE APARELHOS FERROVIARIOS PARTICIPACOES LTD	648 007	0	0			
740	VOSSLOH SERVICES FRANCE SAS	4 990	4 990	572 005	191 143	4 260 798	170 440
-	OUTREAU Japan	20 181	0	0			
		73 692 824	66 338 240	144 354 441	17 754 762	336 450 576	11 580 942

Les dividendes encaissés en 2022 s'élèvent à 15 095 791 €.

VOSSLOH COGIFER

Société Anonyme au capital de 27.601.794 euros

Siège social : 23 rue François Jacob
92500 RUEIL MALMAISON

R.C.S. NANTERRE B 562 042 598

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 MAI 2023

+==+==+==+==+==+==+

L'an deux mil vingt-trois, le 15 mai à 10 heures, il a été procédé à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société VOSSLOH COGIFER, Société Anonyme au capital de 27.601.794 euros, divisé en 1.452.726 actions de 19 euros chacune, sur convocation faite par les soins du Conseil de Surveillance en date du 27 avril 2023.

Chaque membre présent à distance avait une connexion satisfaisante lui permettant de pleinement participer à la réunion et il est dressé une feuille de présence qui est signée par les actionnaires ou leur représentant.

L'Assemblée procède à la constitution de son Bureau :

- Madame Christiane KONRAD, Membre du Conseil de Surveillance, préside la séance,
- La société VOSSLOH FRANCE, représentée par Monsieur Thomas TRISKA, est désignée comme Scrutateur et accepte cette fonction,
- Madame Audrey AMIARD-DELATTRE assure les fonctions de Secrétaire.

Le Bureau étant ainsi composé, Madame la Présidente constate, d'après la feuille de présence certifiée valable par les membres du Bureau, que la majorité des actionnaires sont présents ou représentés et possèdent 1.452.726 actions. L'Assemblée ainsi réunie est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Vérification est faite que les pouvoirs sont réguliers.

L'Assemblée, réunissant ainsi la totalité du capital social, est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente signale que les Commissaires aux Comptes ont été convoqués par lettre recommandée avec accusé de réception, en date du 27 avril 2023.

La Présidente met à la disposition des actionnaires :

- Une copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire.
- Une copie de la lettre de convocation adressée aux Commissaires aux Comptes.
- La feuille de présence.

Elle dépose également les documents suivants, qui vont être soumis à l'Assemblée :

- Le rapport du Directoire,
- Les rapports des Commissaires aux Comptes,
- Le texte du projet de résolutions.

La Présidente fait observer que la présente Assemblée a été convoquée, conformément aux prescriptions des articles 123 et suivants du Décret du 23 mars 1967 sur les Sociétés Commerciales, et déclare que les documents et renseignements visés aux articles 133 et 135 dudit Décret ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'Assemblée, ainsi que la liste des actionnaires.

Elle indique, en outre, que les mêmes documents et renseignements ont été communiqués dans les mêmes délais aux membres du Comité d'Entreprise (représentant du CSE Central). L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de Gestion du Directoire sur l'exercice clos le 31 décembre 2022
- Observations du Conseil de Surveillance sur le Rapport de Gestion du Directoire ;
- Rapport sur les comptes annuels (rapport émis par le Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2022) ;
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions et engagements conclus et autorisés visés aux Articles L-225-22-1, L-225-38, L-225-42-1 du Code du Commerce et en accord avec l'ordonnance n° 2014-863 du 31 juillet 2014 ;
- Approbation desdits comptes et conventions
- Affectation du résultat
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

RAPPORT DU DIRECTOIRE

Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément à la loi et aux statuts, pour vous rendre compte de la gestion de votre société au cours de l'exercice 2022 et vous proposer de vous prononcer sur les résolutions qui vous seront soumises.

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES SOCIAUX

- Le chiffre d'affaires de Vossloh Cogifer SA s'élève en 2022 à 173,9 m€, en augmentation de 0,5% par rapport à celui de 2021 (173,1 m€). Cette variation stable s'explique par des hausses d'activité avec certains clients qui se compensent par des baisses d'activité avec d'autres.
- Le résultat d'exploitation s'élève à 5,1 M€ en 2022 (2,9 % du chiffre d'affaires) contre 7,4 M€ (4,3 % du chiffre d'affaires) en 2021. Cette baisse s'explique principalement par la comptabilisation d'une provision liée à la GEPP et à la hausse des prix des achats.
- Les dividendes encaissés en 2022 s'élèvent à 15,3 M€ à comparer à 15,2 M€ en 2021. Les contributions les plus importantes proviennent des filiales suivantes : VNSS, VC Italie, VC UK, Kihn.
- Le résultat financier de l'année (hors dividendes) est de - 3,4 M€ en 2022 contre 6,2 M€ en 2021. Le résultat de - 3,4 M€ en 2022 s'explique principalement par des dépréciations de titres de participation de VCSA dans ses filiales pour 2.7 M€.
- Le résultat net s'élève à 14,8 M€ en 2022 contre 27,1 M€ en 2021.

COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITE

- En 2022, les commandes reçues s'élèvent à 212,1 M€, en comparaison à 155,5 M€ en 2021, soit une hausse de 36,4 %.
- Au 31 décembre 2022, le carnet de commandes s'élève à 204,8 M€ en comparaison à 157,7 M€ au 31 12 2021, soit une hausse de 29,9 %.
- L'évolution favorable du carnet de commandes en 2022 se matérialisera en partie dans le chiffre d'affaires 2023.

COMMENTAIRES SUR LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE

En 2022, la société Vossloh Cogifer a dégagé une capacité d'autofinancement de 26,3 M€ (à comparer à 3,6 M€ pour 2021).

Les ressources totales dégagées d'un montant de 29,8 M€ auront en partie permis de financer des besoins pour 27,9 M€, dont 20,3 M€ de distribution de dividendes, 5,3 M€ d'investissements et le remboursement d'emprunt auprès des banques pour un montant de 2,2 M€.

Le fonds de roulement net global s'est ainsi amélioré de 1,9 M€. Sur la même période, les besoins en fonds de roulement ont augmenté de 5,6 M€ : la trésorerie nette s'est ainsi dégradée de 3,7 M€ sur l'exercice.

REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Rémunération des mandataires sociaux de VOSSLOH COGIFER :

➤ Rémunération des membres du Directoire et/ou du Conseil d'Administration en 2022

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, le mode de gouvernance est resté en Directoire et Conseil de surveillance. Le montant des rémunérations fixes et variables versées courant 2022 aux membres du Directoire de Vossloh Cogifer, ainsi que leurs avantages en nature, est détaillé dans le tableau ci-dessous :

	Rémunération Montant brut total 2022	Avantages En Nature Montant brut 2022
Marc-Antoine DE DIETRICH (du 01/01/2022 au 31/12/2022)	388.372,61 €	6.404,80 €
Nicolas HELARY (du 01/01/2022 au 31/12/2022)	345.424,42 €	55.089,46 €
Patrick LAUDAMY (du 01/04/2022 au 31/12/2022)	171.243,81 €	7.743,87 €
Total perçu en 2022	905.040,81 €	69.238,13 €

➤ Rémunération des membres du Conseil de Surveillance en 2022

Il n'y a pas eu de rémunération versée au titre des jetons de présence durant l'exercice 2022 aux mandataires sociaux détenant également un mandat dans les sociétés Vossloh France et/ou Vossloh A.G.

En effet, les personnes concernées par cette situation, à savoir :

Du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 :

- M. Thomas TRISKA (Président du Conseil de Surveillance)
- M. Oliver SCHUSTER (Vice-Président du Conseil de Surveillance),
- Mme Christiane KONRAD (Membre du Conseil de Surveillance).
- Mme Kerstin LANGGUTH (Membre du Conseil de Surveillance)

ont décliné ce versement.

Rémunération des mandataires sociaux de VOSSLOH AG :

Voir tableau en Annexe « REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX / (Extrait du rapport annuel 2022 de VOSSLOH AG) » joint en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Au résultat de l'exercice de	14 838 623 €
s'ajoute le report à nouveau de l'exercice antérieur de	76 754 204 €
formant un total disponible de	91 592 827 €
que l'Assemblée décide d'affecter en intégralité au Report à Nouveau, soit :	91 592 827 €

Conformément aux dispositions légales, les distributions de dividendes faites au titre des trois exercices précédents sont indiquées ci-après :

Exercice	Dividende net
2019	10,0 €
2020	10,0 €
2021	14,0 €

PREVISIONS POUR L'ANNEE EN COURS

Le chiffre d'affaires budgétaire 2023 de Vossloh Cogifer SA est prévu à 182 M€.

L'EBIT (hors dividendes) budgété pour la société en 2023 s'établit à 10,0 M€.

PRISES DE PARTICIPATION DE L'EXERCICE

Il n'y a pas eu de changement de périmètre cette année.

Seule notre participation dans VOSSLOH COGIFER POLSKA a été très légèrement augmentée, par le rachat de parts minoritaires, faisant passer la participation de Vossloh Cogifer dans le capital social de la filiale polonaise de 96.99% en 2021 à 97.01% en 2022.

RESSOURCES HUMAINES

Les effectifs totaux de Vossloh Cogifer au 31 décembre 2022 étaient de 782 personnes.

L'effectif de Vossloh Cogifer à fin 31 décembre 2021 s'élevait à 808 personnes, après intégration du personnel des sociétés SIEMA APPLICATIONS et OUTREAU TECHNOLOGIES absorbées par leur maison-mère au cours de l'année écoulée.

ENVIRONNEMENT

Les principales actions menées en 2022 dans le domaine de l'environnement et de la sécurité ont été :

Pour le site de **Reichshoffen** :

Concernant l'Environnement, la prolongation du plan de remplacement de l'éclairage des bâtiments industriels a été réalisée pour un passage en technologie LED.

La Sécurité a également fait l'objet d'une attention particulière avec la réfection de la voie de circulation tout le long des bâtiments (de la rotonde CAF jusqu'au Hall d'expédition). Enfin, la culture sécurité reste notre axe de travail prioritaire et nous avons déployé une formation « vigilance partagée » à 122 collaborateurs permettant de travailler le regard sécuritaire, et une formation plus générale pour 14 managers sur le thème de la sécurité.

Pour le site de Fère-en-Tardenois :

Les actions menées en matière de protection de l'environnement sur le site de Fère en Tardenois ont porté sur la mise en place de bornes de recharge électriques, l'installation d'éclairage LED dans tous les halls et le lancement d'une filière de valorisation des déchets à base de matières plastiques. A signaler également l'intégration d'une alternante en Master environnement amenée à apporter son soutien sur l'ensemble de ces actions. Enfin, la mise en place de panneaux solaires devant les bornes de recharges et le remplacement des éclairages extérieurs sont quant à eux prévus pour 2023.

Pour le site de Villeurbanne :

La Direction du Site de Villeurbanne a procédé au remplacement de tous les éclairages intérieurs et extérieurs par des éclairages LED, et deux véhicules Hybride/Essence font désormais partie de son parc à la place des deux précédents qui roulaient au Diesel.

Pour le site de Outreau :

Concernant la gestion environnementale, le traitement des déchets représente 86.7% des dépenses. Les dépenses de surveillance des émissions polluantes sont, quant à elles, restées stables.

Une opération « Usine Propre » a démarré en mars 2023, tant dans les ateliers qu'en extérieur.

Les actions menées en 2022 concernent principalement la poursuite du projet d'assainissement des halls de production. Des cabines d'aspiration ont été installées à l'Ajustage et au Parachèvement. Les chiffrages pour Décocheuse/Arc-Air et Aire de Coulée sont en cours de réception. De plus, un point bimestriel est mis en place avec la DREAL à l'initiative de Vossloh pour le suivi des dossiers et la mise à jour du Porter à Connaissance.

CHARGES NON DEDUCTIBLES

Les charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts (art. 223 quater et quinquies du C.G.I.) s'élèvent à 79 162 € (elles étaient de 96 833 € pour l'exercice clos le 31 décembre 2021).

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS DE LA SOCIETE (ARTICLE L441-6-1 DU CODE DE COMMERCE)

Voir tableaux en annexe (Etats au 31/12/2022).

CONVENTIONS AVEC MANDATAIRE SOCIAL

Les accords et conventions antérieurement approuvés qui ont poursuivi leurs effets en 2022 ainsi que les nouvelles conventions conclues en 2022 sont listées dans le tableau joint en annexe. Les conventions conclues avec des sociétés détenues à 100 % sont également listées en annexe mais ne requièrent pas l'accord du Conseil.

DELEGATION EN COURS DE VALIDITE ACCORDEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Néant

EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Pour mémoire :

GUERRE EN UKRAINE

La situation de crise générée par l'attaque de la Russie en Ukraine, déclenchée le 24 février 2022 et les sanctions économiques prises à l'encontre de la Russie entraînent des répercussions économiques majeures sur l'ensemble des pays du Globe. La mise en sommeil de la toute jeune société moscovite VOSSLOH INFRASTRUCTURE SYSTEMS LLC, créée fin 2020 et filiale de Vossloh Cogifer par l'intermédiaire des entités luxembourgeoise (VC KIHN) et serbe (VMS), a dû être décidée fin 2022.

EVENEMENTS POST-CLOTURE

Refonte de la Composition du Directoire

Suite à la démission de **M. Marc-Antoine de Dietrich** de son mandat de Membre du Directoire et de ses fonctions de Président du Directoire de VOSSLOH COGIFER a effet du 15 février 2023, un Conseil de Surveillance a été convoqué en urgence le même jour afin de procéder à son remplacement. Au cours de cette réunion, **M. Bertrand Gryspeert**, a été coopté en tant que membre du Directoire pour achever le mandat laissé vacant par le départ de M. de Dietrich et nommé **Président du Directoire** pour la durée restant à courir de son mandat.

Les actionnaires sont également informés du départ de **M. Nicolas Hélyary** qui a présenté sa démission, en date du 10 mars 2023, de son mandat de Membre du Directoire et de ses fonctions de Directeur Général et Directeur Financier de la division Customized Modules.

Une nouvelle organisation du Directoire est en cours d'élaboration et les actionnaires en seront régulièrement tenus informés.

REFONTE DE L'ORGANISATION DE VOSSLOH COGIFER en France

Cessation d'activité de Jacquemard AVR

La dissolution de la société est toujours en cours.

PARITE ET POLITIQUE SALARIALE

Indicateurs d'accès à l'égalité de recrutement

Vossloh Cogifer veille à donner une stricte égalité d'accès de recrutement et mettra un indicateur de suivi à partir du deuxième trimestre 2023.

Indicateurs d'accès à l'égalité de rémunération

L'index d'égalité professionnelle F/H (dit « Pénicaud ») est passé de 87 à 86/100.

Une légère baisse a été constatée au niveau de l'écart de rémunération. Néanmoins, des efforts ont été faits notamment au cours du second semestre 2022 et devraient impacter positivement l'index 2023.

Indicateur de représentation équilibrée dans les classifications

La société Vossloh Cogifer continue d'améliorer l'équilibre en intégrant de plus en plus de personnel féminin dans les catégories « Ouvriers » d'une part, et « Cadres dirigeants » d'autre part.

Pour mémoire, la société a ouvert un chantier RH dédié aux nouvelles dispositions de la convention collective de la métallurgie signées au début du mois de février 2022. Les négociations sont en cours.

Réseau interne All on Track

De nombreuses actions continuent d'être menées avec All on Track notamment avec l'association Tremplin Handicap.

ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL

Les salariés représentent 0 % du capital social de la société VOSSLOH COGIFER.

DECLARATION DES PERFORMANCES EXTRA-FINANCIERES

La société Vossloh Cogifer étant incluse dans les comptes financiers du Groupe VOSSLOH qui a déjà publié sa déclaration de performances extra-financières, la société Vossloh Cogifer, en accord avec les directives européennes y relatives (ordonnance no 2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par certaines grandes entreprises et certains groupes d'entreprises), est par conséquent toujours dispensée de produire les éléments relatifs à cette même déclaration.

ACTIONNARIAT

Nous vous rappelons qu'en date du 31 décembre 2022, la société par actions simplifiée Vossloh France continuait à détenir 99,99 % du capital social de votre société.

Nous sommes à présent à votre disposition pour développer l'un ou l'autre point du présent rapport et vous apporter toutes informations complémentaires. Nous donnerons ensuite la parole au Commissaire aux Comptes pour lecture de ses rapports avant de passer au vote des différentes résolutions.

--- oOo ---

Ensuite les Commissaires aux Comptes sont invités à donner lecture des documents suivants :

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
(voir annexe)

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
(voir annexe)

Personne ne demandant la parole, la présidente de séance met ensuite aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

RESOLUTIONS

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du Rapport du Directoire sur la marche de la Société pendant l'exercice 2022 et des observations du Conseil de Surveillance sur le Rapport du Directoire, ainsi que des rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes de cet exercice, approuve lesdits rapports ainsi que le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2022, faisant ressortir un résultat net positif de 14 838 623 €.

→ *Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

Deuxième résolution

Au résultat de l'exercice de :	14 838 623 €
s'ajoute le report à nouveau de l'exercice antérieur de :	76 754 204 €
formant un total disponible de :	91 592 827 €
que l'Assemblée décide d'affecter en intégralité au Report à Nouveau, soit :	91 592 827 €

Conformément aux dispositions légales, les distributions de dividendes faites au titre des 3 exercices précédents sont indiquées ci-après :

Exercice	Dividende Net
2019	10,00 €
2020	10,00 €
2021	14,00 €

→ *Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les opérations visées aux Articles L-225-22-1, L-225-38, L-225-42-1 du Code du Commerce et de l'Ordonnance n° 2014-863 du 31 juillet 2014, approuve ce rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

→ *Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie certifiée conforme des présentes pour l'accomplissement des formalités légales.

→ *Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

--- oOo ---

La séance est levée à 11 heures et le procès-verbal a été signé par les membres du Bureau après lecture.

La Présidente



C. KONRAD

Le Scrutateur



**La société VOSSLOH FRANCE
représentée par T. TRISKA**

La Secrétaire





A. AMIARD-DELATTRE

VOSSLOH COGIFER
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 27.601.794,00 euros
Siège social : 23 rue François Jacob, 92500 Rueil-Malmaison
562 042 598 RCS Nanterre

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ORDINARY SHAREHOLDERS' GENERAL MEETING

DU 15 mai 2023
May 15, 2023

FEUILLE DE PRESENCE
Attendance sheet

No.	Nom Adresse Name Address	Nombre d'actions Number of shares	Nombre de voix Number of votes	Signature
1)	Vossloh France S.A.S 23 rue François Jacob 92500 Rueil-Malmaison, représentée par Monsieur Thomas Triska <i>represented by Mr. Thomas Triska</i>	1.452.725	1.452.725	
2)	Vossloh International GmbH Vosslohstraße 4 58791 Werdohl, Allemagne représentée par Monsieur Jan Furnivall <i>represented by Mr. Jan Furnivall</i>	1	1	
	TOTAL	1.452.726	1.452.726	

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence à laquelle sont annexés 0 pouvoir, arrêtée à 2 actionnaires présents possédant ensemble 1.452.726 actions.
Certified true and faithful the present attendance sheet to which are attached 0 powers of attorney, recorded at 2 present shareholders holding together 1,452,726 shares.



Madame Christiane Konrad
Présidente de Séance
Chairman



Madame Audrey Amiard-Delattre
Secrétaire de séance
Secretary



Vossloh France S.A.S
Représentée par **Mr. Thomas Triska**
Scrutateur
Scrutineer